



**Raison Sociale** : SARL Atelier du Bois.31 bis rue du Bignon - 44840 Les Sorinières  
**SIRET** : 380 447 912 000 29 / **N° Activité** : 52 44 03 802 44  
**Tel** : 02 52 20 34 01 - **Mail** : [contact@ab-lesateliers.fr](mailto:contact@ab-lesateliers.fr)

**Centre de Formation Professionnelle**  
**Métiers du bois, du mobilier et de la décoration**

## **Programme de Formation** **Tapissier-Couturier d'Ameublement**

### **Objectifs de la formation :**

↳ Acquérir les connaissances théoriques et compétences techniques permettant de devenir tapissier- couturier d'ameublement

↳ Préparer à la certification CCP2 de Tapissier-couturier d'ameublement enregistré au RNCP 36245-BC02

*Agrément du 03 juin 2022 valable au 10 juillet 2027. Certification professionnelle délivrée par le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion.*

*Lien à consulter : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36245/>*

### **Public visé :**

Tout public

Accessibilité personnes en situation de handicap, nous consulter

### **Pré-requis nécessaires à l'entrée en formation :**

- > Lire, écrire, compter (pas de diplôme exigé)
- > Avoir des notions Word et/ou Powerpoint
- > Dextérité manuelle et bonne condition physique
- > Goût pour le travail du tissu et de la décoration
- > Sens de l'esthétique, du contact relationnel
- > Curiosité, polyvalence et adaptabilité
- > Patience, persévérance, minutie
- > Projet professionnel confirmé dans le milieu de l'artisanat

### **Conditions d'accès et tarifs :**

- Candidature par mail : CV et lettre de motivation. Possibilité de joindre book de réalisations manuelles ou artisanales
- Entretien individuel
- Formation éligible au CPF. Possibilité de financement selon situation individuelle, et professionnelle : OPCO, France Travail, Transitions PRO
- Conditions tarifaires : à partir de 1800€ jusqu'à 4930€ pour le coût pédagogique

### **Durée et organisation :**

- > Durée totale du parcours : 345 heures (240 heures en Centre et 105 heures en Entreprise)
- > Rythme hebdomadaire : 30 heures, en présentiel
- > Groupe de 6 stagiaires
- > Lieu de formation : AB Les Ateliers aux Sorinières

# **BLOC 2 de Compétences – Confectionner des housses de literie, sièges et coussins, à l'unité ou en série**

**Durée : 240 heures**

## **Objectifs pédagogiques :**

- Confectionner des décors de lits et accessoires de literie à l'unité ou en série
- Confectionner des housses et doublures de coussins à l'unité ou en série
- Confectionner des housses de sièges à l'unité ou en série

## **Objectifs opérationnels :**

### **A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :**

- Identifier les différents types de dessus de lit, jetés de lit, de coussins
- Identifier les différents types de garnitures de coussins, de housses de sièges
- Identifier les différents accessoires de literie
- Effectuer des relevés de mesures, calepinages, plans de coupe
- Relever les dimensions d'un siège
- Découper des pièces d'étoffes
- Coudre des passants
- Assembler les apiècements
- Froncer
- Confectionner des éléments d'ornements pour sièges, coussins et literie
- Poser des décors, galons, passepoil, passementerie, volants
- Poser une doublure
- Réaliser des finitions, manuellement et mécaniquement
- Poser des bandes de textiles auto-agrippantes
- Poser une fermeture à glissière
- Assurer la finition par repassage
- Préparer la livraison et protéger les ouvrages
- Assurer la maintenance de 1<sup>er</sup> niveau de matériel et outillage de couture

---

## **Modalités d'évaluation :**

- ✓ Suivi des progressions via le livret ECF tout au long du parcours de formation
- ✓ Suivi des stages pratiques en entreprise : formalisation des objectifs de stage, bilan des stages par le stagiaire, le tuteur de stage et le responsable du centre
- ✓ Organisation des évaluations finales dans le cadre des examens du Titre Professionnel\* de Tapissier-couturier d'ameublement, auprès d'un jury habilité, composé de 2 professionnels :
  - 1 mise en situation professionnelle
  - 1 questionnaire professionnel
  - 1 entretien final

- ✓ Organisation des évaluations finales dans le cadre des examens des CCP\* de Tapissier-couturier d'ameublement, auprès d'un jury habilité, composé de 2 professionnels :
- 1 mise en situation professionnelle
- 1 questionnaire professionnel

*\*Conformément au RE et REAC du RNCP 36245*

**Validation de la formation :**

- ▶ Certificat de Compétences Professionnelles de Tapissier-couturier d'ameublement (CCP)
- ▶ Attestation de fin de formation